CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Daigneau

Vous êtes convoqués à la deuxième séance régulière de l'année 2018-2019 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 6 décembre 2018 à 18h30, qui se tiendra au salon du personnel (cafétéria).

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Les questions du public**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2018**
5. **Suivis au procès-verbal**
   Les points en suivi seront traités dans l'ordre du jour.
6. **La parole aux partenaires :** présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
7. **Les questions financières**
   a) Encadrement des sorties éducatives
   b) Approbation des activités éducatives (art. 87)
   c) Budget révisé du service de garde
   d) Campagne de financement
   e) Contributions volontaires
   f) Apprendre en cœur (location)
   g) Montants et plan de déploiement des mesures ciblées
   h) Don Rona
8. **Les questions éducatives**
   a) Plan de réussite
   b) Projet éducatif
   c) Éducation à la sexualité
9. **Les questions générales**
   a) Photos
   b) Critères d'inscription
   c) Conférence pour les parents
10. **Levée de l'assemblée**

_____ _____

SHAWN DIONNE — PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SYLVIE PITRE — DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DAIGNEAU